

consiste à supprimer la digue de la rive droite, et à en construire une autre sur la rive opposée pour ramener le courant sur la rive droite et l'on aura ainsi une eau renouvelée sans cesse. Une autre solution consiste à séparer l'eau servant à l'alimentation de celle qui sert au nettoyage de la ville et aux fontaines. Pour ces dernières, il n'y a pas besoin d'eau pure, on peut donc garder, pour cet usage, le régime actuel. Mais pour les usages domestiques, il faut revenir au projet Michaud, consistant dans une dérivation de l'Ain, avec une canalisation spéciale. — M. Tavernier présente, à son tour, quelques observations sur le mode d'alimentation des galeries de filtration de Saint-Clair. Il y a quinze ans que les galeries de filtration, établies à l'origine, étant devenues insuffisantes, de nouveaux puits furent construits. La digue, construite depuis, a produit des effets regrettables, sans doute; mais il est difficile de revenir sur ce qui a été fait, car les puits creusés sur la rive gauche, près du Grand Camp, en souffriraient. — M. Locard répond qu'il n'y a rien à redouter de ce côté; car ces puits sont alimentés non seulement par l'eau du Rhône, mais aussi par les eaux de la nappe souterraine. — M. Roux pense que les puits sont alimentés par le Rhône souterrain. C'est pourquoi on devrait préférer de faire passer le courant sur la rive droite. Car contrairement à l'avis de M. Duclaux, il estime que la plus grande partie des eaux alimentant les puits de filtration vient du Rhône lui-même et que l'eau souterraine n'y pénètre qu'en faible quantité. Aussi pense-t-il qu'on peut ramener le courant sur la rive droite, sans nuire aux puits de la rive gauche. — M. Delore rappelle que le projet Michaud, qui date de 1886, proposait de fournir à Lyon 350.000 mètres cubes, par jour, d'eau provenant de la rivière d'Ain au moyen d'un barrage établi vers l'embouchure du ruisseau du Riez, affluent de cette rivière, et que le projet, rectifié par une Commission technique, n'exigeait qu'une dépense de 30 millions.

*Séance du 21 mars 1899.* — Présidence de M. Gilardin. — M. Michel, membre émérite, présente l'analyse d'un travail intitulé : *Contribution à l'histoire de Saint-Maurice en Valais*. Dans une première partie, l'auteur démontre que les pierres employées dans les constructions romaines de Saint-Maurice et notamment dans les tombeaux qui y ont été retrouvés, proviennent de carrières situées près de Neufchâtel. Il en est de même, d'ailleurs, du revêtement de la base de la cathédrale de Lausanne. La deuxième partie renferme un tableau des malheurs subis par ce monas-